Canada : L'association d'inspiration fériste Muslim Association of Canada (MAC) qui s'oppose à la loi laïcité, reçoit 451.000$ pour organiser une campagne contre « l'islamophobie » dans les écoles

27/11/2021 à 8h50



Cette semaine, Simon Jolin-Barrette a dénoncé la Muslim Association of Canada (MAC). Elle a reçu 225 000$ du gouvernement ontarien (et 226 000$ des fédéraux) pour faire, sous forme de vidéos en ligne, une série de cours destinés aux écoles de l'Ontario pour contrer «l'islamophobie». Elle affirme notamment que la loi 21 – Loi sur la laïcité de l'État *(l'interdiction du port de signes religieux pour certains employés de l'école publique*) est l'incarnation même d'une législation antimusulmane. Pour le ministre québécois, il s'agit d'une attaque contre le Québec et contre tous les pays qui ont fait le choix de la laïcité. Il enjoint à la province voisine de faire marche arrière.

Il y a plusieurs autres choses à dire sur ces soi-disant cours. On y affirme que les écoles ont le devoir de mettre à la disposition des élèves musulmans un espace de prière. La MAC exhorte aussi les non-musulmans à s'abstenir de toucher ou donner la main à des musulmans du sexe opposé, tout cela alors que plusieurs musulmans rejettent complètement cet islam rigoriste.

Au début de chaque vidéo, Asma Ahmed, la présentatrice voilée, nous cite le Coran en arabe: «Au nom d'Allah, le tout miséricordieux, le très miséricordieux». La MAC se livre ici à du prosélytisme religieux à l'école auprès de jeunes qui y sont pour s'instruire et non pour être convertis à l'islam. Une telle situation ne serait jamais tolérée s'il était question ici de la Bible et de Jésus.

Mais qu'importe ce deux poids deux mesures, puisque les musulmans seraient victimes de persécution dans notre pays.

Sans expliquer davantage cette situation, M^{me} Ahmed réclame que les adhérents à l'islam reçoivent la même protection que les Juifs. Les israélites sont chez nous égaux à tout le monde devant la loi. Nous bénéficions tous de la même protection légale contre la discrimination. On ne comprend donc pas très bien à quoi la MAC fait référence ici. Comme il s'agit des Juifs, par contre, rappelons que cette organisation a invité à ses activités (deux fois plutôt qu'une) un conférencier qui prône l'assassinat de ceux qui pratiquent le judaïsme, sans compter d'autres invités de la MAC qui appellent au meurtre des homosexuels et qui défendent le «droit» des hommes de battre leurs femmes. Dans une des vidéos dont il est ici question, on accuse aussi les Juifs de subventionner «l'industrie de l'islamophobie».

Forte de ce bilan, la MAC profite de la belle tribune qui lui est donnée pour faire la leçon et dénoncer les fêtes religieuses chrétiennes et les congés qui s'y rattachent. Il s'agirait d'un calendrier islamophobe. Plus encore, c'est

notre système de droit qui est en cause. Le problème est que la séparation du politique et du religieux, ce qu'on appelle le sécularisme, constitue un autre exemple d'«islamophobie». Ce principe est pourtant un des fondements de toutes les démocraties occidentales. Il nous différencie des théocraties religieuses islamistes et permet la protection de nos libertés. C'est cette règle fondamentale, chez nous, que la MAC conspue dans les écoles de nos voisins, elle qui opère avec l'argent des payeurs de taxes ontariens et canadiens (incluant le Québec) que lui versent Toronto et Ottawa.

Cette critique n'est rien, cependant, par rapport au pilonnage en règle auquel la MAC se livre contre les services de renseignement et l'Agence des services frontaliers, ceux qui, entre autres, nous protègent d'attentats terroristes et empêchent les extrémistes d'entrer sur notre territoire. Sans que la moindre preuve soit avancée, la MAC affirme que ces institutions sont coupables d'«islamophobie». Ce dénigrement vise à intimider les hommes et les femmes qui défendent notre sécurité nationale et à faire pression sur les élus pour réduire leurs budgets d'opération.

Il faut dire que la MAC a intérêt à saper leur travail. Elle s'est fait prendre par des agents de la GRC en 2014 alors qu'elle versait de l'argent à l'IRFAN, une organisation terroriste qui a envoyé 14,6 millions de dollars au Hamas palestinien, le groupe islamiste (et terroriste) qui gouverne la bande de Gaza.

Il est intéressant de noter, par ailleurs, les réactions que suscite cette affaire dans les médias et la société civile au Canada anglais. Ça se résume en un mot: aucune. Par contre, les attaques vicieuses contre le projet de loi 96, qui prévoit de reconnaître la nation québécoise dans la Constitution, continuent de pleuvoir.

Il faut mentionner à ce chapitre la charge à laquelle s'est livrée Pearl Eliadis et qui est passée complètement sous le

radar des médias. C'était en septembre dernier, lors de consultations organisées par le Quebec Community Groups Network, que vous pouvez voir ici: QCGN Public Hearings on Bill 96: Day 3 – YouTube à 2h47m.

Cette avocate de renom et professeure de droit à l'Université McGill a comparé le projet de loi 96 au fait de suspendre les droits des Noirs ou des Juifs, rien que ça.

Voilà comment vont les choses au pays du multiculturalisme canadien. Tandis qu'on aide les islamistes à poursuivre leur beau travail, on se mobilise contre la nation québécoise en nous accusant d'être des racistes et des antisémites.

Le Journal de Montréal

En Lien :

> *L'Association des musulmans du Canada (la MAC, en anglais) affirme noir sur blanc, dans son site Internet, qu'elle s'efforce d'appliquer l'islam « tel que compris dans son contexte contemporain par le regretté imam Hassan al-Banna, le fondateur des Frères musulmans. La MAC considère cette idéologie comme la meilleure représentation de l'islam tel qu'énoncé par le prophète Mahomet. » Le Devoir a contacté la MAC, sans succès.*
>
> *Source : Le Devoir*